



Clermont-Ferrand, le 17 octobre 2019

Des moyens pour la protection de l'enfance : soutien aux personnels mobilisés du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille

Les personnels du CDEF de Clermont-Ferrand sont mobilisés depuis plusieurs semaines : chargés d'accompagner des enfants et adolescent.e.s placé.e.s, d'accueillir des mères enceintes ou avec leurs enfants... ils et elles affirment ne plus pouvoir les prendre en charge de façon satisfaisante et exige du Conseil Départemental des moyens humains supplémentaires. Les professionnels font état d'un nombre d'enfants accueillis trop important et qui ne permet pas un accompagnement éducatif, psychologique et au quotidien de qualité alors même que ces enfants ont souvent des parcours de vie difficile, empreints de ruptures, de conflits et de séparations.

La loi de Protection de l'Enfance du 14 mars 2016 avait pour objectif principal de replacer l'enfant au centre de l'intervention afin de mieux répondre à ses besoins fondamentaux, à soutenir son développement physique, affectif intellectuel et social et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation dans le respect de ses droits. Pourtant, les moyens alloués par le Conseil Départemental du Puy de Dôme sont insuffisants : les mesures éducatives judiciaires ou administratives sont exercées après plusieurs mois d'attente ; les contrats jeunes majeurs sont distribués au compte goutte ; certains placements ordonnés par les Juges des Enfants ne sont pas exécutés faute de places ; les mineurs étrangers isolés, lorsqu'ils sont pris en charge par l'ASE, ne bénéficient que d'un accompagnement sommaire.

Pour que les enfants qui en ont besoin bénéficient d'un accompagnement adapté à leur situation, afin qu'ils grandissent et évoluent, afin que les parents puissent être soutenus et aidés quand cela s'avère nécessaire, nous revendiquons davantage de moyens financiers pour la protection de l'enfance ainsi que des postes supplémentaires : éducateur.trice, psychologue...

Nous apportons notre soutien aux personnels du CDEF qui se mobilisent pour défendre les droits des enfants et des familles accueillies et demandons au Conseil d'Administration qui se réunit vendredi de prendre des décisions en urgence.